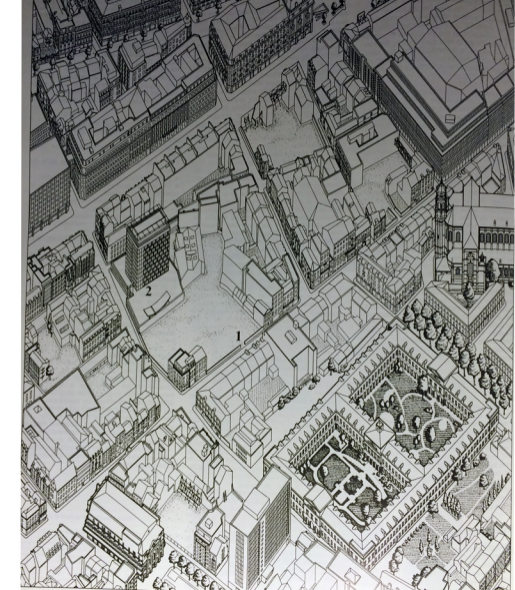


# ARCHITECTURE

urbanisme ◆ design 109



URBANISME - ARCHITECTURE - INVESTISSEMENT  
**2. BRUXELLES**



## RUE DE LAEKEN: UN INVESTISSEMENT NEO-CLASSIQUE AYANT VALEUR DE MANIFESTE

Roland Matthou

A.G. et Fondation, main dans la main

A la Fondation pour l'Architecture s'est tenu cet été une exposition des projets lauréats du concours intitulé «Appel aux Jeunes Architectes Européens». Organisé conjointement par les A.G., important investisseur immobilier, et la Fondation pour l'Architecture, ce concours portait sur la reconstruction d'un fragment de la rue de Laeken, situé entre la rue du Cinque et la rue du Pont-Neuf (il. 1). Ce fragment de rue, qui ne comportait aujourd'hui que 7 immeubles répartis en deux groupes sur chacun des angles, est occupé en son centre par un vaste terrain vague-parking. Il se trouve inclus dans une Zone d'Intérêt Culturel Historique et Esthétique (ZICHE) au Plan de Secteur. Ce qui n'a pas manqué d'influencer le découpage de l'îlot, mixte à l'origine, en affectations distinctes :

- zone d'habitat et commerces en ZICHE
- zone de bureaux dans l'autre partie.

Dans cette zone protégée les organisateurs voulaient tout à la démolition hormis une façade. Il fallut l'opinionnaire d'un participant, Barbara Van der Wee, pour attirer l'attention du jury sur plusieurs immeubles qui méritaient d'être conservés (il. 2).

En dépit d'autres critiques qu'on peut adresser à ce concours (coups de fil de blanc, sélection restrictive des candidats, orientation stylistique étroite, manque d'ouverture au langage contemporain...), il faut lui reconnaître une manière nouvelle d'aborder l'habitat en centre ville. Dans ce but, les organisateurs avaient fixé, par des prescriptions très précises, les limites à l'intérieur desquelles le savoir-faire des jeunes architectes allait devoir s'exercer. La plupart des éléments clés avaient été définis : un nouveau parcellaire, des échelles d'intervention, un gabarit des constructions, l'affectation (logements aux étages, commerces au rez-de-chaussée), les types d'appartements et leur surface, la position des passages couverts et des accès au parking, les matériaux des façades... La guidance des concurrents allait même jusqu'à fournir quatre coupes de principe (il. 3) et demander que «la composition des façades sur rue s'inspire de la typologie existant sur le site et dans le quartier voisin, br-

vés verticales et hiérarchisées, éléments de modénature (soubassements, bandeaux, encadrements, pieds-droits, chapiteaux, corniches... et de ferronnerie» (1).

Et pour être sûr que tous les concurrents aient bien compris, le zèle des organisateurs allait jusqu'à fournir un fascicule, dans lequel se trouvaient rigoureusement sélectionnés un nombre important d'exemples néo-classiques du quartier, relevés à l'appui (il. 4).

Orientation d'esthétique mais expérience intéressante sur certains points, soulignées par son Altesse Royale le Prince de Galles : «la taille limitée des parcelles, l'absence d'un nombre important d'exemples néo-classiques du quartier, relevés à l'appui» (2).

N'en déplaise à son Altesse, cette variété procède en fait d'un découpage artificiel, d'un parcellaire factice, puisqu'en termes de propriété il n'y a plus qu'une seule parcelle, un seul propriétaire, une seule opération, un seul parking souterrain. Reste néanmoins le fait assez rare d'avoir associé sept jeunes architectes, venus de différents pays d'Europe, pour travailler à un projet collectif, où unité et diversité devaient se trouver conciliées.

Nous ne reviendrons pas sur les lauréats ni sur les circonstances du concours, dont A + Actualité s'est fait l'écho, notamment par un interview de Caroline Microp, directrice de la Fondation. Notre propos viendra plutôt à situer la reconstruction de la rue de Laeken dans un contexte à plusieurs facettes : celui où l'urbain se trouve en conflit avec les stratégies immobilières, faute de projet et d'outils de gestion urbanistiques efficaces... celui des partenaires, architectes et investisseurs, dont les objectifs spécifiques parfois divergent, parfois se recroisent, et où les aspects idéologiques jouent un rôle plus déterminant que ceux des aspects financiers et économiques. C'est pourquoi nous ne regarderons pas la rue de Laeken par le petit bout de la lorgnette. En effet, ce concours s'inscrit dans une opération plus vaste, la reconstruction de la majorité de l'îlot Pont-

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

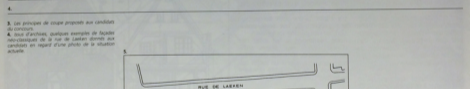
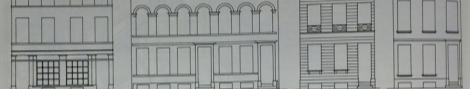
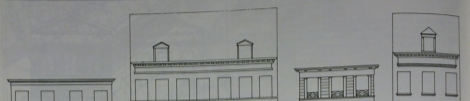
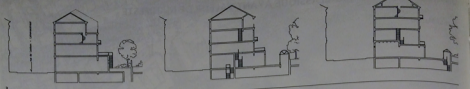
Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

A + 109, 1990

A + 109, 1990

A + 109, 1990

A + 109, 1990



Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.

Neuville, qui sera reconstruite par la Fondation pour l'Architecture et la Fondation pour l'Architecture.